

Le projet Pascaline avance : démonstrations concrètes des premiers services opérationnels

- **Présentation de Pascaline, en vidéo :**



- **Présentation des 3 lauréats de la Pépinière d'innovations, voir le communiqué de presse**



CORINNE
Mesure de l'INR connectée au laboratoire de biologie pour les résidents en EHPAD

PAPILLON
Informatisation du dossier de soins à domicile

PIRÉE
Télésurveillance à domicile des patients souffrant de BPCO



Le 24 novembre dernier, plus de 300 personnes [professionnels de santé libéraux ou issus du milieu hospitalier, professionnels du médico-social, institutionnels, associations d'usagers] étaient présentes lors d'une soirée de démonstration des services Pascaline.

Une séance plénière, avec notamment la participation du Ministère de la Santé, a introduit l'événement, soulignant l'avancement de ce projet ambitieux par des premiers services concrets et adaptés tant aux usagers qu'aux professionnels.

Les participants ont pu découvrir et tester les services à travers des espaces thématiques, tenus par les porteurs de projets.

Cette soirée a également été l'occasion de présenter officiellement les 3 lauréats de la pépinière d'innovations mais aussi de présenter le nouveau site internet dédié à Pascaline, sur lequel tous les services fonctionnels ou à venir sont présentés.

Pascaline, une préfiguration du système de santé de demain

Le projet Pascaline, et plus largement les projets Territoire de Soins Numérique, vient en préfiguration du système de santé de demain. L'équipe de Rhône-Alpes, le voit comme un laboratoire où la liberté d'innovation est importante pour être en mesure de tester des organisations et des services sur un territoire. L'objectif est en 2017, de présenter des solutions transposables, expérimentées sur le terrain, éventuellement associées à des propositions d'évolution du modèle économique.

Cette démarche s'inscrit en perspective de la future loi de santé, qui intégrera donc des dispositifs pré-testés, notamment grâce au projet Pascaline. La Plateforme Territoriale d'Appui conçue par et pour les acteurs de santé, et en articulation avec tous les dispositifs de coordination déjà existants, en est un bel exemple.

Des services concrets et utiles

Après un an de travail, les services Pascaline deviennent **concrets**. La Plateforme Territoriale d'Appui, les services régionaux e-santé et le service TANDEM ont notamment fait l'objet de témoignages et de démonstrations.

Contacts presse :

Amélie RUBIO – 04 27 86 57 72 – Service presse : 04 27 86 55 55

- La **Plateforme Territoriale d'Appui** (PTA) intervient à la demande d'un professionnel de santé, lorsqu'il se retrouve en difficulté face à une situation complexe, qui dépasse son champ d'intervention ou de compétences. L'équipe pluridisciplinaire de la PTA vient en **appui** pour proposer à l'usager et aux professionnels qui l'entourent, un parcours de prise en charge coordonné, qui repose sur les acteurs et les dispositifs du territoire. L'équipe pluridisciplinaire de la PTA Nord-Isère autour de Bourgoin-Jallieu a pris en charge les premières situations le 12 novembre.
- Les **services régionaux e-santé** permettent aux professionnels de santé de partager et d'échanger en toute sécurité des informations nécessaires à la prise en charge des patients. Sécurisés et mis à disposition gratuitement, ces services sont conçus pour **s'intégrer** dans les outils de travail quotidien des professionnels. Ils sont construits avec les utilisateurs pour qu'ils soient **adaptés** à leurs besoins.
- Deux Référents Parcours de Santé (RPS) accompagnent une cinquantaine de personnes qui ont sollicité le service **TANDEM**. Ils **soutiennent** ces personnes en difficulté dans leur parcours de santé, dans leurs démarches auprès des différents interlocuteurs (professionnels, associations, etc.) et peuvent les aider à faire un bilan global de leur situation, les orienter vers le ou les interlocuteurs pertinents, les accompagner dans leurs démarches.

"La Plateforme Territoriale d'Appui, c'est construire à plusieurs (chacun apporte des compétences différentes) et surtout avec la personne, pour trouver une solution pour elle, à sa portée, qui lui correspond."

Anne Charron,
préfiguratrice PTA Nord-Isère

"MonSisra, est une évolution de Zepra encore plus simple. Les documents arrivent automatiquement et vont "se ranger" dans le dossier dédié de mon logiciel métier. Je n'ai plus qu'à les lire et les intégrer. C'est simple, transparent et pertinent. Je suis comblé."

Dr Marcel Garrigou-Grandchamp,
médecin généraliste

Un site internet dédié



Lancé à l'occasion de la soirée du 24 novembre, le site internet pascaline-sante.com présente l'ensemble du programme et des services.

Une présentation de cas d'usage, permet de mieux comprendre les bénéfices apportés par les services Pascaline, à la fois aux usagers et aux professionnels.

> [Voir les cas d'usage](#)

Rendez-vous l'année prochaine pour présenter l'évolution des services, et surtout l'usage qui en est fait par les acteurs.

Le Programme Pascaline est l'un des 5 projets sélectionnés en septembre 2014 par le Premier Ministre, dans le cadre du programme national "Territoire de Soins Numérique". Déployé d'ici 2017 sur un territoire situé entre l'Est de Lyon et Bourgoin-Jallieu (Isère), il vise à développer progressivement un ensemble de services innovants en santé pour améliorer le parcours de santé des usagers et faciliter les échanges entre les professionnels (sanitaire, médico-social, social).

Le programme Pascaline, conçu et piloté par l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes, est conduit en partenariat avec :



Contacts presse :

Amélie RUBIO – 04 27 86 57 72 – Service presse : 04 27 86 55 55